Print

Un conglomérat pharmaceutique au casier judiciaire chargé: Pfizer «s'empare» du marché européen des vaccins, soit 1,8 milliard de doses.

Par Prof Michel Chossudovsky
Mondialisation.ca, 21 avril 2021

Url de l'article:
https://www.mondialisation.ca/un-conglomerat-pharmaceutique-au-casier-judiciaire-charge-pfizer-sempare-du-marche-europeen-des-vaccins-soit-18-milliard-de-doses/5655722

« Des centaines de millions de personnes ont accepté de recevoir une injection qui introduit une molécule bio-réactive de « thérapie génique » dans leur corps, et ce, simplement à cause de la peur, de l'ignorance et du refus de considérer que les personnes qui font cette promotion … ont des arrière-pensées » ~ **Edward Curtin**, avril 2021

Introduction

Le 14 avril 2021, le président de la Commission européenne a confirmé que Bruxelles négocie un contrat avec Pfizer pour la production de **1,8 milliard de doses de vaccin à ARNm**.

Ce chiffre astronomique représente **23% de la population mondiale. C'est exactement quatre fois la population des 27 États membres de l'Union européenne** (448 millions, données 2020).

Il s'agit du plus grand projet de vaccination de l'histoire mondiale, qui s'accompagne de l'imposition d'un « calendrier » diabolique aux citoyens de l'Union européenne, consistant en des inoculations récurrentes d'ARNm au cours des « deux prochaines années et au-delà ».

L'ensemble du processus sera associé à une campagne de peur incessante et au passeport vaccinal numérique intégré, approuvé par le Parlement européen quelques semaines à peine avant l'annonce de l'UE.

Le passeport vaccinal numérique de l'UE qui sera mis en œuvre par Pfizer BioNTech fait partie du tristement célèbre projet **ID2020** parrainé par l'Alliance mondiale pour les Vaccins et la Vaccination (GAVI) de Bill Gates « qui utilise la vaccination généralisée comme plateforme pour l'identité numérique ».

Si ce contrat européen avec Pfizer, qui s'étend jusqu'en 2023, devait être exécuté comme prévu, **chaque personne de l'Union européenne serait vaccinée quatre fois sur une période de deux ans (2021-2023)**.

Et n'oubliez pas qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'ARNm de Pfizer (ainsi que ceux de ses concurrents, dont AstraZeneca, Moderna et J & J) sont légalement classés (aux États-Unis) comme « non approuvés » et « produits expérimentaux ». Ce sont des médicaments illégaux.

Aux États-Unis, la FDA, dans une déclaration ambiguë, a accordé une autorisation dite d'utilisation d'urgence (EUA) au vaccin Pfizer-BioNTech, à savoir « permettant l'utilisation d'urgence du produit non approuvé, … pour l'immunisation active… » (voir ci-dessous)

J'ai vérifié cette déclaration auprès d'un éminent avocat. Il est manifestement illégal de commercialiser un « produit non approuvé » (indépendamment des autorisations gouvernementales y afférentes).

Une aubaine de plusieurs milliards de dollars pour Pfizer BioNTech

Le même jour que la décision historique de l'UE du 14 avril 2021, Pfizer a annoncé que le prix de son vaccin a été porté à 23 dollars la dose.

Beaucoup d'argent pour Big Pharma. Le projet de vaccin de 1,8 milliard de doses coûtera 41 milliards de dollars, qui seront en grande partie financés par des emprunts. Le projet de vaccin contribuera ainsi à la spirale de la crise de la dette publique qui touche la plupart des pays européens et qui résulte des blocages survenus au cours des 14 derniers mois.

Entre-temps, Pfizer a étendu son marché mondial en grande partie au détriment de ses concurrents.

- Un contrat pour fournir aux États-Unis jusqu'à 600 millions de doses,
- au Brésil, environ 100 millions,
- à l'Afrique du Sud, 20 millions de doses,
- aux Philippines, 40 millions, etc.

Le moyen terme : 2021-2023 et « au-delà ». Pas de retour à la « nouvelle normalité » une fois vacciné

Ce qui est envisagé dans l'UE est un plan dit « à moyen terme » qui s'étend jusqu'en 2022/23. Ce calendrier « à moyen terme » implique-t-il **une quatrième et une cinquième vague** ?

Le projet « à moyen terme » sera réalisé en liaison avec le « Great Reset » proposé par le Forum économique mondial. Il sera très probablement accompagné de mesures de confinement et autres mesures restrictives. Aucun retour prévisible à la « nouvelle normalité » n'est envisagé :

> « Mais laissez-moi [la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen] **me concentrer également sur le moyen terme**. … Il est clair que pour vaincre le virus de manière décisive, nous devrons nous préparer à ce qui suit : … nous pourrions avoir besoin de rappels pour renforcer et prolonger l'immunité ; … nous devrons développer des vaccins adaptés aux nouveaux variants ; et nous en aurons besoin rapidement et en quantité suffisante. Dans cette optique, nous devons nous concentrer sur les technologies qui ont fait leurs preuves. Les vaccins à ARNm en sont un bon exemple …
>
> **Sur la base de tout cela, nous entamons maintenant une négociation avec BioNTech-Pfizer pour un troisième contrat**. Ce contrat prévoit **la livraison de 1,8 milliard de doses de vaccin sur la période 2021-2023**. Et il impliquera que non seulement la production des vaccins, mais aussi tous les composants essentiels, qui seront basés dans l'UE …

> Les négociations que nous lançons aujourd'hui [14 avril 2021] – et que nous espérons conclure très rapidement – constituent une nouvelle étape importante dans la réponse de l'Europe à la « pandémie » …
>
> **Je tiens à remercier BioNTech-Pfizer. Cette société a prouvé qu'elle était un partenaire fiable.** Pfizer a tenu ses engagements et il est à l'écoute de nos besoins. Les citoyens de l'UE en tirent un bénéfice immédiat » **~ président de la Commission européenne**

Un partenaire fiable ? Le casier judiciaire de Pfizer

Il existe une autre dimension, une « boîte de Pandore » que l'UE ne veut pas ouvrir. Le plus grand projet de vaccin d'un « médicament non approuvé » doit être mis en œuvre par une grande entreprise pharmaceutique qui a un long passé de corruption de médecins et de responsables de la santé publique.

> Pfizer a été un « contrevenant habituel », s'engageant de manière persistante dans des pratiques commerciales illégales et corrompues, soudoyant des médecins et supprimant des résultats d'essais défavorables. Depuis 2002, l'entreprise et ses filiales se sont vu imposer 3 milliards de dollars de condamnations pénales, de sanctions civiles et de récompenses par un jury. (Dr Robert G. Evans, National Institutes of Medicine)

De plus, **Pfizer a un casier judiciaire aux États-Unis**, car inculpé par le ministère américain de la justice en 2009 pour « **marketing frauduleux** ».

> « Pfizer, la plus grande entreprise pharmaceutique du monde, a été frappée de la plus grosse amende pénale de l'histoire des États-Unis dans le cadre d'un accord de 2,3 milliards de dollars avec les procureurs fédéraux pour avoir fait la promotion abusive de médicaments et versé des pots-de-vin à des médecins complaisants » **~** ***Guardian***

Dans une décision historique du Département américain de la justice en septembre 2009, Pfizer Inc. a plaidé coupable face à des accusations criminelles. Il s'agissait du « plus important règlement pour fraude dans le domaine de la santé » de l'histoire du Département américain de la Justice.

THE UNITED STATES DEPARTMENT of JUSTICE

ABOUT OUR AGENCY TOPICS NEWS RESOURCES CAREERS

Home » Office of Public Affairs » News

JUSTICE NEWS

Department of Justice
Office of Public Affairs

FOR IMMEDIATE RELEASE Wednesday, September 2, 2009

Justice Department Announces Largest Health Care Fraud Settlement in Its History

Pfizer to Pay $2.3 Billion for Fraudulent Marketing

Comment pouvez-vous faire confiance à un conglomérat de vaccins Big Pharma qui a plaidé coupable face à des accusations criminelles portées par le Département américain de la Justice (DoJ), notamment en matière de « **marketing frauduleux** » et de « **violation criminelle de la loi sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques** » ?

Dans le jugement rendu par le DOJ en 2009, Pfizer a été pour ainsi dire « mis en probation » pour une période de quatre ans. Il a été ordonné à Pfizer de conclure « un accord d'intégrité de l'entreprise » avec l'inspecteur général du Department of Health and Human Services (DHHS), agissant de facto comme un « agent de libération conditionnelle ». « Cet accord prévoyait « des procédures et des examens visant à … éviter et à détecter rapidement » les (futurs) écarts de conduite de la part de Pfizer, Inc.

Le « vaccin » tueur

L'intégrité de l'entreprise ? Le comportement de Pfizer BioNTech en matière de « **commercialisation frauduleuse** » prévaut en ce qui concerne les 1,8 milliard de doses prévues de son « vaccin » à ARNm COVID 19 **Tozinameran**, « non approuvé » et « expérimental », vendu sous la marque Comirnaty.

Nous avons affaire à la « commercialisation frauduleuse » de ce qui est décrit comme un « vaccin » mortel.

Mais en fait, le « vaccin » à ARNm qui modifie le génome humain « n'est PAS » un vaccin. Il est basé sur la thérapie génique combinée à un passeport vaccinal intégré.

Décès et effets secondaires graves résultant du « vaccin expérimental » à l'ARNm

La Commission européenne a-t-elle l'intention d'écarter AstraZeneca et J & J (au nom de Pfizer ??). Des déclarations officielles laissent entendre que Pfizer BioNTech finira par s'emparer de l'ensemble du marché européen des vaccins.

Début mars 2021, 18 pays européens dont la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne ont décidé de suspendre le vaccin à ARNm d'AstraZeneca. AstraZeneca était la cible des gouvernements nationaux de l'UE, de l'Agence européenne des Médicaments (EMA) ainsi que de la Commission européenne.

L'UE a maintenant confirmé qu'elle ne renouvellerait pas ses contrats avec J et J et AstraZeneca malgré le fait (selon les données de l'UE et du Royaume-Uni) que les décès et les effets secondaires graves résultant du « vaccin » Pfizer BioNTech sont beaucoup plus élevés que ceux de l'AstraZeneca.

Les données officielles de l'UE relatives aux décès et effets secondaires graves liés aux **vaccins de Pfizer, Moderna et AstraZeneca** font état de : **3 964 décès et 162 610 effets secondaires graves** (27 décembre 2020 – 13 mars 2021).

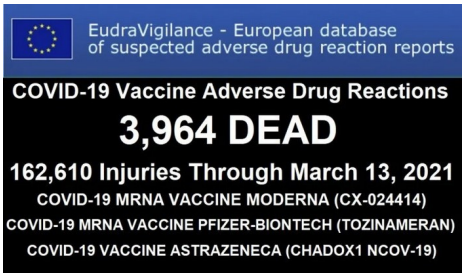

La répartition (AstraZeneca, Pfizer, Moderna)

Total des réactions pour le vaccin expérimental AZD1222 (CHADOX1 NCOV-19) d'Oxford/AstraZeneca : **451 décès et 54 571 effets secondaires graves** au 13/03/2021.

Nombre total de réactions pour le vaccin expérimental à ARNm Tozinameran (code BNT162b2, Comirnaty) de BioNTech/Pfizer : **2 540 décès** et **102 100 effets secondaires graves** au 13/03/2021.

Total des réactions au vaccin expérimental à ARNm mRNA-1273 (CX-024414) de Moderna : **973 décès** et **5 939 effets secondaires graves** au 13/03/2021.

Les données britanniques confirment également que les soi-disant effets secondaires du mRNA sont nettement plus élevés pour le « vaccin » Pfizer BioNTech (par rapport à AstraZeneca).

Voir le rapport choquant du gouvernement britannique sur les effets secondaires des vaccins Corona : Accidents vasculaires cérébraux, cécité, fausses couches.

Alors pourquoi les concurrents de Pfizer, à savoir Astrazeneka et J & J, sont-ils évincés du marché européen ?

Il y a une guerre au sein de Big Pharma.

Remarques finales

Comme c'est amplement documenté, le vaccin n'est pas nécessaire. Il n'y a pas de pandémie.

Et pourquoi la Commission européenne, qui représente 450 millions de personnes dans 27 pays, s'engagerait-elle à acheter 1,8 milliard de doses du « vaccin » à ARNm de Pfizer, dont on sait dès le départ qu'il a entraîné des décès et des effets secondaires graves, notamment des réactions auto-immunes, des anomalies de la coagulation sanguine, des accidents vasculaires cérébraux et des hémorragies internes.

Voir la réfutation de Doctors for Covid Ethics adressée à l'Agence européenne des Médicaments (EMA).

Dites NON au virus tueur. Le « vaccin » Pfizer parrainé par l'UE doit faire l'objet d'un mouvement populaire coordonné dans les 27 États membres de l'Union européenne, ainsi que dans le monde entier.

Les preuves scientifiques confirment amplement qu'un vaccin Covid-19 n'est PAS nécessaire. C'est plutôt le contraire.

Les estimations des soi-disant cas positifs au Covid-19 sont basées sur **le test RT-PCR qui, selon la dernière déclaration de l'OMS (20 janvier 2021), n'est absolument pas fiable** et qui a servi à gonfler les chiffres, tout en justifiant la nécessité d'un vaccin à ARNm, qui en fait n'est pas un vaccin.

Voir : L'OMS confirme que le test PCR Covid-19 est défectueux : Les estimations de « cas positifs » n'ont aucun sens. Le confinement n'a pas de base scientifique.

Alors que les médias mettent en avant le « virus tueur », avec des « preuves » maigres et contradictoires, ce qui est en jeu est mieux décrit comme « un vaccin tueur ».

Estimations trompeuses des décès dus au Covid

En outre, les estimations des décès dus au Covid utilisées pour justifier la nécessité d'un vaccin sont fausses. Aux États-Unis, les certificateurs ont reçu l'ordre d'indiquer que la « cause sous-jacente du décès » était le Covid-19 « le plus souvent possible ».

Voir Covid-19 et la falsification des certificats de décès : La clause « *More Often Than Not* » du CDC.

Pour une étude plus large, voir le livre électronique en dix chapitres de Michel Chossudovsky intitulé :

The 2020-21 Worldwide Corona Crisis: Destroying Civil Society, Engineered Economic Depression, Global Coup d'État and the "Great Reset" (« *La crise mondiale de Corona 2020-21 : Destruction de la société civile, dépression économique artificielle, coup d'État mondial et "Great Reset"* »).

Michel Chossudovsky

Article original en anglais :

Big Pharma Conglomerate with a Criminal Record: Pfizer "Takes Over" the EU Vaccine Market. 1.8 Billion Doses

Traduit par Maria Poumier pour le site Entre la plume et l'enclume

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Copyright © Prof Michel Chossudovsky, Mondialisation.ca, 2021